



INTERVENTIONS DE SURFACE ET DE MOBILITÉ DANS LE QUARTIER DE SAINT-ROCH

Date : Entre le 3 et le 28 août 2026

Lieu : [Secteur compris entre la rue de la Croix-Rouge et la rue du Prince-Édouard](#)

*L'échéancier des travaux est sujet à changement, notamment en fonction des conditions météorologiques.
Pour tout besoin particulier, contactez le 311.*

Des travaux préparatoires se poursuivront prochainement dans le quartier de Saint-Roch en prévision de l'implantation du tramway et du pôle d'échanges de Saint-Roch, dans le cadre du projet TramCité.

Nature des interventions et réalisation

Des interventions sont requises à plusieurs emplacements dans le quartier de Saint-Roch. Entre le 3 et le 28 août prochain, des modifications à la géométrie routière et des aménagements de surface seront effectués :

- **Installation de bordures et de trottoirs et aménagement de la piste cyclable** dans le secteur de la rue des Embarcations, de la Maréchaussée et de l'autoroute Laurentienne (sous l'ancienne passerelle Adrien-Pouliot);
- **Préparation pour la mise en place de la traverse piétonne** au sud de la rue des Embarcations et **installation des feux de circulation** dans le secteur de l'autoroute Laurentienne, entre la rue des Embarcations et le terminus Victoria;
- **Changement à la géométrie routière et élargissement du terre-plein** pour favoriser le maintien de la circulation sur l'autoroute Laurentienne, entre les rues Lalemant et des Embarcations.

Localisation des interventions



Impacts sur la circulation

Des entraves ponctuelles seront déployées pour chacune des interventions. Le **détail complet des entraves** sera disponible quelques jours avant le début des travaux à ville.quebec.qc.ca/entraves. La Ville de Québec invite la population à la prudence, à respecter la signalisation temporaire mise en place et à prévoir ses déplacements en conséquence.

Foresterie urbaine

Afin de permettre la réalisation des travaux, trois transplantations et deux abattages ont récemment été effectués.

Dans le cadre du projet TramCité, la Ville assume plusieurs responsabilités liées à la foresterie urbaine. Celles-ci incluent la plantation d'arbres ainsi que les interventions nécessaires pour libérer les zones de chantier : élagage, transplantation, protection des arbres ou, en dernier recours, abattage.

Pour chaque arbre qui doit être retiré dans le cadre du projet TramCité, 20 nouveaux arbres seront plantés dans les quartiers à proximité.

Besoins particuliers

Si vous avez une situation particulière à signaler (mobilité, livraison, soins à domicile, déménagement ou travaux sur votre propriété), veuillez communiquer dès que possible avec le 311. Nous pourrions, dans la mesure du possible, adapter nos interventions à votre situation.

Information et communication pendant les travaux

Questions ou commentaires : 311

- **Projet TramCité :**
TramCite.info
- **Conditions de déplacement :**
ville.quebec.qc.ca/entraves et rtcquebec.ca
Outils de navigation : Google et Waze
- **Inscription aux avis courriel et SMS**
espace-citoyen.ville.quebec.qc.ca
- **Parcours d'autobus du RTC :**
rtcquebec.ca